

Merci de bien vouloir insérer un X à côté du nom de votre employeur

Pour vous aider à remplir la fiche de poste, vous pouvez vous référer à **la page d'information de l'Intra**.

## FICHE DE POSTE

<b>Domaine</b>				
<b>Famille</b>				
<b>Métier</b>				
<b>Intitulé du poste</b>	<b>Animateur de loisirs</b>			
<b>Cadre statutaire</b>	Filière <i>2 filières possibles, si missions le permettent</i>	Catégorie	Cadre d'emploi	Niveau de classification du poste <i>(si besoin)</i>
	Animation	<b>C</b>	Adjoint d'animation	P3
Date de mise à jour de la fiche de poste	Août 2019			
N° du poste				

<b>Direction générale</b>	Proximité Cohésion Sociale (DGPCS)		
<b>Direction</b>	Direction Éducation Enfance - DEE	<b>Missions</b>	La DEE est compétente pour participer à la définition et mettre en œuvre la politique éducative locale en direction des 2-12 ans
		<b>Effectif</b>	850 agents permanents, 600 agents vacataires
<b>Service</b>		<b>Missions</b>	Dans le respect des orientations définies, la DEE œuvre en direction des écoles pour assurer leur fonctionnement dans le cadre des compétences municipales (périmètres scolaires, mise à disposition de moyens humains, budget de fonctionnement...) et est responsable de l'ensemble des investissements scolaires. Par ailleurs, elle organise et gère l'ensemble des temps péri et extrascolaire en mettant en place les moyens nécessaires à l'animation des accueils sur ces temps. La DEE comporte <b>5 antennes</b> réparties géographiquement sur le territoire de Rennes. Chaque antenne gère, en lien avec le niveau central de la DEE, les écoles maternelles et élémentaires de son secteur. Elle encadre le personnel municipal en poste sur ces écoles et le personnel d'animation intervenant sur le temps péri et extrascolaire.
		<b>Effectif</b>	2 animateurs de loisirs par groupe scolaire (83).

Agent : nom, prénom et matricule pour les recrutements seulement	
---	--

<b>Situation hiérarchique</b>	Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1)
	Responsable d'antenne
	Nombre d'agents sous sa responsabilité
	0
	Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1)
	0

<b>Relations fonctionnelles internes et externes de l'agent</b>	Au sein de sa Direction
	Avec le responsable d'antenne, le responsable éducation loisirs, le correspondant de restauration, les ASEM, les AER, les animateurs vacataires, l'unité Coordination Animation Enfance dont les conseillers d'animation.
	Au sein de la Ville, du CCAS et de Rennes Métropole
	La Direction des Moyens et des Achats, la Direction des Sports, les équipements culturels et sportifs.
	Avec les élus
	/
	En externe
	Directions d'école, parents et enfants.

<b>Attributions du poste</b> (finalité générale du poste)	Participation à la prise en charge des enfants sur les temps périscolaires (temps du midi et accueil du soir) et temps extrascolaires (mercredi après-midi, petites et grandes vacances)
--	--

<b>Missions de l'agent</b>		% de temps consacré à chacune
Mission 1	<b>Participation active à la mise en œuvre du projet pédagogique, en lien et sous la responsabilité fonctionnelle du responsable d'accueil de loisirs</b>	80%
Activités	Tâches	
Assurer l'accueil et l'animation auprès des enfants	Accueillir et prendre en charge les enfants.	
	Garantir le respect des règles de vie	
	Écouter les enfants et "faciliter" échanges et partages	
	Aménager les espaces en fonction des animations et/ou des besoins de l'enfant dans le respect des règles de sécurité	
	Jouer avec, faire jouer, donner à jouer et laisser jouer en répondant aux demandes des enfants	
	Respecter les capacités, l'expression et la créativité de chaque enfant	
	Participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène	
	Gérer le temps dans l'organisation de l'activité	
	Contribuer au bon déroulement des temps de restauration (collation, déjeuner, goûter)	
	Contribuer à l'évaluation des projets	
Mise en place les activités en lien avec le projet pédagogique du centre	Participer à l'élaboration et être porteur du projet d'animation (blogs, projets culturels, projets spécifiques ...)	
	Être force de proposition et d'initiatives auprès des animateurs, notamment lors des réunions d'équipe	
	Partager, échanger ses connaissances et ses "savoirs" avec les autres animateurs	
	Construire, mettre en place et encadrer des activités de loisirs adaptées à la tranche d'âge, en se donnant les moyens nécessaires à leur réalisation	
	Contribuer activement à l'évaluation des projets	
Mission 2	<b>Assistance au responsable éducation loisirs dans l'organisation générale</b>	20%
Activités	Tâches	
Assurer la sécurité	Avoir une posture éducative dans sa relation à l'enfant	

physique et morale des enfants	Assurer une surveillance active à tout moment
	Prendre connaissance des situations d'accueils spécifiques (repas santé, PAI,...)
	Vérifier les effectifs et plus particulièrement lors des sorties
	Rendre compte au responsable éducation loisirs de toutes les situations particulières (difficultés de fonctionnement, familles, enfants, ...)
	Assurer une double présence d'adulte en cas de retard parents au CALM du soir, sur les jours scolaires
Assurer la sécurité physique et morale des enfants (suite)	Assurer une présence active sur les centres de départ pour Savio, Préalaye et Gayeulles le matin et/ou le soir pendant les périodes de vacances
	Assurer, en lien avec le responsable éducation loisirs, l'ouverture ou la fermeture des ALSH de quartier (gestion administrative : pointage et fiche sanitaire d'une part, et accueil des familles : relais d'information)
Assurer le bon fonctionnement des accueils périscolaires en cas d'absence de courte durée du responsable d'accueil de loisirs	Veiller au bon déroulement des activités sur le temps du midi
	Veiller à la prise en charge des accueils spécifiques (PAI, repas santé, ...)
	Être le référent de l'antenne pour les besoins de remplacement des animateurs
	Être l'interlocuteur des directeurs d'écoles
	Être l'interlocuteur du correspondant de restauration, notamment pour les repas santé et les PAI
	Être l'interlocuteur des familles
Assurer une assistance administrative	Gérer l'accueil du soir
	Participer au pointage et à la mise en œuvre d'un outil de contrôle
	Aider à la gestion des moyens pédagogiques et relayer les besoins (matériel, rangement, préparation), notamment sur le CALM du soir une fois que le nombre d'enfants ne justifie plus sa présence auprès de l'adjoint
Veiller à la qualité de l'accueil et une bonne communication avec les familles	Aider à la mise en œuvre d'un bon fonctionnement (planning des horaires, locaux, vérification des modalités opérationnelles du goûter)
	Accueillir les familles au quotidien
	Favoriser les échanges avec les familles
	Communiquer les informations concernant le déroulement de la journée de l'enfant
Mission de remplacement ou de suppléance	

<b>Contraintes du poste</b> <i>Ex : exposition au bruit, déplacements fréquents, manutentions lourdes...</i>	Rythmes de travail et pics d'activité liés aux temps périscolaires et extrascolaires
---	--

<b>Compétences liées au poste</b>	
Connaissances et savoir-faire souhaités	L'agent doit être titulaire du BAFA (ou équivalent du CAP Petite Enfance) et/ou du BAPAAT ou s'engager dans une démarche professionnalisante.
	Connaissance et maîtrise des techniques d'animation
	Connaissance du rythme et des besoins de l'enfant
	Connaissance du cadre réglementaire des ALSH et accueils collectifs de mineurs
	Des connaissances de base en bureautique et Internet sont un plus
Autres pré-requis pour exercer les missions <i>ex : diplôme, expériences...</i>	Capacité à travailler en complémentarité avec le responsable éducation loisirs
	Autonomie dans l'activité quotidienne en conformité avec les orientations du service
	Sens de l'initiative
	Capacités relationnelles et de communication avec les adultes et les enfants
	Capacité à travailler en équipe
	Capacité à être moteur dans une équipe (force de proposition)

<b>Environnement du poste</b>
-------------------------------

Horaires	<p><b>Jours scolaires</b> : 11h45-14h30, puis 16h00-19h00 (sauf vendredi 11h45-19h00)</p> <p><b>Mercredis</b> : 11h30 – 19h00</p> <p><b>Vacances scolaires</b> : 10h par jour entre 7h30 et 18h45 pour les petites vacances et entre 7h45 et 18h30 l'été.</p> <p>Le temps de travail est annualisé et lié au calendrier scolaire. Le planning de travail sur les vacances scolaires est arrêté chaque année scolaire. Des temps de préparation hors présence des enfants sont prévus.</p>
Temps de travail	Temps complet
Lieu de travail	<p>La mission périscolaire est exercée dans un groupe scolaire rennais</p> <p>La mission sur les temps extrascolaires s'exerce sur l'un des 23 centres d'accueils situé dans les groupes scolaires ou dans trois centres spécifiques situés en périphérie (Savio Prévalaye et Gayeulles). Un roulement a lieu à chaque période de vacances sur les différents sites entre les adjoints d'animation (planning d'intervention défini chaque année scolaire).</p>
Éléments de rémunération liés au poste (NBI ...)	NBI ZUS pour les agents travaillant en zone ZUS
Conditions particulières d'exercice des missions ex. poste itinérant, astreintes...	
Moyens matériels spécifiques	
Dotation vestimentaire	Non

<p><b>Fonction correspondant</b></p> <p><i>Les fiches de tâches sont disponibles sur l'Intra</i></p> <p><i>Cocher les missions assurées</i></p>	Approvisionnements - commande	
	Documentation	
	Restauration / PDA	
	Moyens de l'administration	
	Informatique	
	Coriolis	
	Propreté	
	Congés	
Formation		

<p><b>Missions de sécurité au travail</b></p> <p><i>Cocher les missions assurées</i></p>	Assistant de prévention	
	Coordonnateur de site / responsable d'établissement	
	Chargé d'évacuation	

<p><b>Principaux interlocuteurs de l'agent</b></p>	Correspondant formation	
	Correspondant congés	
	Correspondant restauration / PDA	
	Correspondant de service (service paie situations administratives)	
	Correspondant informatique	
	Assistant de prévention	
Chargé(e) de ressources humaines		

<p><b>Validation du chef de service</b></p>	<p>Nom : François MESURE</p> <p>Date : 06/08/2019</p>
<p><b>Validation du chargé RH</b></p>	<p>Nom : Réjane GUYOMARD BELHOMME</p> <p>Date : 06/08/2019</p>